

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

**XIX<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 9. — Septembre 1901.**

---

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE  
place de l'Hôtel-de-Ville.

---

1901

MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier. — M. Lecocq Dumeaul. — M. Testard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemin, secrétaire-général. — M. Morel vice président.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Vantroys, Montigny et Audigier. — Secrétaire-Général : M. Mouret-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Løjay. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules). — Trésorier-Adjoint : M. Vaillant. — Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavallier. — Conservateur du Matériel : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Camus, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Vaudier, Vibert.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Pascon.

CHANTILLY. — Président d'honneur : M. Vallon. Présid. : M. Guilleminot. Vice-Présid. : MM. Masson et Béry. Secrét. : M. Vice-Secr. : M. Camille Lozet. Trésorier : M. Debacq. Délégués : MM. Lecourbe et Ramus.

CREIL. — Président : M. Coquatrix. Vice-Président : M. Pichon. Secrétaire : M. Hanniet. Trésorier : M. Dessat.

CRÉPY-EN-VALOIS. — Président d'honneur : M. Chopinet. Président : M. P. tit V. Vice-Présidents : M. Oudin. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Ducro.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — Président : M. Vice-Président : M. Delépine. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.

PONT-SAINT-MAXENCE. — Président : M. Celer. V.-Présid. : MM. Bouffet et Brassart. Secrétaire : M. V. net. Vice-Secrétaire : M. Hounquin (Edmond). Trésorier : M. Délégué : M. Gosnet.

## CONCOURS DE CHRYSANTHÈMES FLEURS, FRUITS et LÉGUMES

La Section de Chantilly organise un Concours qui aura lieu à Chantilly, dans les Grandes Ecuries du Château, les 9, 10 et 11 Novembre prochain.

Les Sociétaires désirant prendre part à ce Concours sont priés de se faire inscrire, au moins huit jours à l'avance, chez M. Guilleminot, à Chantilly, président de la Section.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 4<sup>or</sup> SEPTEMBRE 1901.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. le Président présente les excuses de MM. Vantroys, Montigny et Tirlet, qui ne peuvent assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation.

La correspondance comprend :

1<sup>o</sup> Procès-verbal de la séance de la Section de Chantilly du 25 août dernier, parvenu trop tard pour paraître au dernier Bulletin.

2<sup>o</sup> Lettre de M. le Président de la Société d'horticulture de Clermont demandant à notre Société de bien vouloir désigner un juré pour l'Exposition que cette Société organise à Clermont du 21 au 23 septembre. — M. Vaudier, jardinier-chef au château de la Belle-Fontaine, accepte de remplir cette mission.

3<sup>o</sup> Les observations météorologiques des mois de juillet et

XIX<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 9. — SEPTEMBRE 1901.

août, faites dans la commune de Borest, par notre dévoué collègue M. Lavallée, instituteur.

4° Circulaire du Ministère de l'Instruction publique demandant l'envoi régulier du Bulletin pour servir au répertoire international de bibliographie scientifique. — L'envoi du Bulletin est autorisé.

5° Circulaire du Ministère de l'Intérieur demandant l'opinion de la Société sur le projet de loi, en discussion à la Chambre des députés, relativement à l'établissement des retraites ouvrières.

M. Hardret demande la nomination d'une commission pour examiner cette question. MM. Hardret, Lozet, Vaudier, Pecquet et Lebon sont nommés membres de cette commission, et M. Hardret est chargé d'en faire un rapport qui sera examiné dans la prochaine séance.

M. le Président fait part à l'assemblée de la mort de M. Signard, directeur de la Société musicale, dont le talent a été si souvent profitable à la Société lors de ses expositions. L'assemblée envoie à M<sup>me</sup> Signard ses compliments de condoléances.

M. le Président rend compte de la dégustation qu'il a faite, le 3 août, de la Pêche précoce de Hale (Hale's Earley) que l'on trouvera dans le Bulletin ; il résulte de cette dégustation et de la discussion qui s'en est suivie, et à laquelle ont pris part MM. Loizeau, Lozet et d'autres membres de la Société, que cette Pêche est très recommandable par sa qualité et son époque de maturité qui vient après les américaines hâtives.

M. le Président dit que, comme plein vent, cette Pêche donnerait encore de meilleurs fruits et en plus grande quantité en garantissant les Pêchers contre les gelées printanières, au moyen d'un abri en toile mobile, et il engage M. le Professeur à en essayer au jardin de la Société.

M. Hardret rend compte à l'assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration, dans sa séance de ce jour.

Le Conseil a autorisé la Section de Chantilly à organiser un concours automnal en utilisant l'emplacement offert gracieusement par l'Institut, et dans les conditions d'économie qui ont été exposées par M. Carreau, délégué de la Section de Chantilly, et il est heureux de mettre à la disposition de la Section trois médailles qui n'ont pu être utilisées lors du concours de Pont.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à quatre heures.

---

*Apports en séance :*

Par M. CHÉRET : Une quinzaine de variétés de Dahlias-Cactus, provenant de semis, dont quelques-unes sont remarquables par leur coloris ; le tout offert pour la tombola. — *Mention honorable et remerciements.*

Par M. CORNU : Quelques grappes de Chasselas de Fontainebleau, provenant de sa treille ; offert pour la tombola. — *Mention simple et remerciements.*

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Chantilly.

SÉANCE DU 25 AOUT 1904

PRÉSIDENCE DE M. MASSON.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance se compose d'une lettre de M. Macon rendant réponse à M. le Président de la Section de Chantilly, et lui donnant la facilité de faire dans les Grandes Ecuries une exposition automnale ; l'assemblée décide de voter les plus vifs remerciements à l'administrateur général du Grand Condé.

M. Masson fait ensuite une intéressante conférence sur Linné et décrit toutes les grandes œuvres qu'il a faites.

La Section de Chantilly désire que la liste des membres soit faite le plus tôt possible, et autant que possible par Section, ce qui donnerait plus de facilité à la refaire le cas échéant.

Les membres présents décident, en outre, au sujet de la Saint-Fiacre, qu'il soit pris une détermination tous les ans à la séance de juillet pour l'organisation.

Les membres présents ont aussi décidé que la lettre de M. Macon serait insérée au prochain Bulletin et vote les plus vifs remerciements à ces messieurs.

*Apport en séance :*

Par M. LÉGER (Henri) : Un joli Caladium Salvator Rosa ; un joli Coleus semis 1901, dont les feuilles mesuraient 0<sup>m</sup>34 de long et 0<sup>m</sup>22 de large ; un Echeveria gigantea. — Il est accordé pour cet apport une *Mention très honorable*.

---

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 1901.

PRÉSIDENT DE M. GUILLEMINOT, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance n'ayant pas figuré au Bulletin, remise a été faite de son adoption à la prochaine séance.

M. Camille Lozet s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

MM. Michel PIONNIER (présenté par MM. Bacq et Carreau).

GAUTIER, pâtissier (présenté par MM. Carreau et Guillet).

L'assemblée décide d'organiser le Concours automnal dans les Grandes Ecuries du Château de Chantilly, les 9, 10 et 11 novembre 1901, et nomme une commission d'organisation. Sont désignés pour en faire partie : MM. Carreau, Floquet, Ramus, Camus, Jean Gross, et décide de scinder les Expo-

sants en deux catégories bien distinctes, Horticulteurs et Amateurs. Fixe les entrées à 4 franc le samedi et 0 fr. 50 les autres jours.

La Section émet le vœu que la distribution des récompenses se fasse à Chantilly, le dimanche 10 novembre.

---

## DÉGUSTATIONS

8 Mars.

PÊCHE PRÉCOCE DE HALE (Hale's Earley). — Fruit de moyenne grosseur, bien coloré, rond avec un très léger mucron au sommet. — Chair blanche, faiblement teintée de carmin autour du noyau, qui est remarquablement petit, très sucrée, sans filaments. — Feuilles larges, d'un beau vert, à glandes globuleuses. — Fleurs grandes et roses. — Arbre vigoureux et fertile. — Variété supérieure aux américaines hâtives.

---

## LA SAINT-FIACRE

La Société d'horticulture et la Confrérie de Saint-Fiacre se sont réunies, le lundi 2 septembre, pour célébrer la fête de Saint-Fiacre. Après avoir assisté à la messe, la plupart des membres se sont rendus à l'hôtel Villette, où un banquet avait été préparé.

M. Boucomont, sous-préfet, président d'honneur de la Société, avait bien voulu accepter l'invitation que lui avait faite M. Thirion, et occupait la place d'honneur. Il était entouré par le Président et les Vice-Présidents de la Société, et avait en face de lui M. Lebon, prévôt de la Confrérie de Saint-Fiacre.

La plus parfaite harmonie n'a cessé de régner entre tous les convives.

Au champagne, M. le Sous-Préfet s'est levé et a porté un toast à M. Thirion, et l'a remercié de l'avoir fait assister à cette fête de famille.

M. Vantroys a remercié M. Lebon des efforts qu'il a faits pour arriver à fêter si joyeusement la Saint-Fiacre.

M. Lebon, après avoir présenté les excuses de M. Testard, de ne pouvoir assister au banquet de la Saint-Fiacre, prononce le toast suivant :

Mesdames, Messieurs,

Je m'empresse de vous dire que je ne suis pas un orateur ; mais cependant, comme prévôt, il est de mon devoir de prendre la parole pour remercier toute la Société d'avoir bien voulu répondre à notre invitation ; nous éprouvons un bien grand plaisir de nous voir ici, tous réunis, travailleurs dévoués, pour resserrer les liens de fraternité qui doivent exister entre nous.

Vous n'ignorez pas qu'après un travail aussi bien rempli pour faire honneur à nos affaires, il faut, comme nos ancêtres, travailler dans le perfectionnement et le progrès ; voilà notre devise.

Nous ne pouvions donc choisir un jour plus beau pour nous réunir, pour prendre une journée de repos bien mérité, pour oublier nos peines et nos fatigues dans un banquet fraternel.

Je lève mon verre à la prospérité de la Société d'horticulture, ainsi qu'à la Confrérie de Saint-Fiacre.

Ensuite M. le Président de la Société d'horticulture se lève et prononce le discours ci-après :

Mesdames, Messieurs,

C'est la seconde fois que la Société d'horticulture de l'arrondissement et la Confrérie de Saint-Fiacre de Senlis se réunissent pour fêter fraternellement ensemble leur patron commun. Assez régulièrement, vous le reconnaissez, le bureau de la Société considérait comme son devoir d'assister à la messe réglementaire, mais la fusion des membres des deux Associations s'arrêtait là, sauf l'union qui se faisait, le soir, entre les plus jeunes, entraînés dans le tourbillon d'un bal, auquel l'âge empêchait la plupart d'entre nous de participer.

Nous espérons tous, j'en suis certain, que ces deux tentatives d'union définitive entre tous les travailleurs du jardin ne resteront

pas infructueuses. Bien des raisons nous poussent à persévérer dans cette voie. Si j'évoque des souvenirs déjà lointains, je revois parmi les fondateurs de la Société d'horticulture un certain nombre de maraîchers que vous pouvez, vous les plus anciens de la Confrérie, revendiquer à bon droit : les Barré, les Cosson, les Spère, les Barbier. Ils furent presque tous les lauréats les plus méritants et les plus applaudis de nos premières expositions.

De graves événements, une guerre déplorable dont je ne veux pas évoquer ici le souvenir, ont nécessité la reconstitution de la Société d'horticulture, et nous n'avons pas, à notre grand regret, retrouvé au complet nos cadres ni, par conséquent, nos succès d'autrefois. Depuis ce temps, nous sommes bien obligés d'avouer que notre enseignement est incomplet. En effet, dans les cultures maraîchères, notre Société pourrait introduire quelques perfectionnements, bien des murs restent à peu près improductifs, sur lesquels des treilles ou des espaliers sagement plantés et intelligemment dirigés, apporteraient un appoint important à la recette opérée sur les marchés ; la ménagère elle-même regrette peut-être quelquefois de n'avoir pas plus souvent sous les yeux, ou dans quelque vase rustique, les fleurs qu'un bien minime coin de son jardin pourrait lui fournir en abondance.

Par contre, nos jardiniers bourgeois auraient à leur tour beaucoup à apprendre des maraîchers. On voit de vastes jardins fournir à grand peine les légumes nécessaires à une seule famille, tandis qu'un marais à peine plus étendu remplit plusieurs fois par semaine la voiture que la maraîchère conduit sur le marché de la ville et même sur les marchés voisins. Nous avons, les uns et les autres, des connaissances spéciales, des pratiques, des tours de main, des routines si vous voulez, mais consacrées par un long usage, et qui, communiquées des uns aux autres, étendraient le champ de nos cultures et multiplieraient avantageusement nos produits.

On pourrait me répondre que nous poursuivons des buts différents : vous travaillez, vous maraîchers, pour le profit, tandis que les jardiniers bourgeois travaillent plutôt pour la gloire. Presque toujours on ne leur demande que des massifs bien fleuris encadrés dans des gazons bien verts et dans des arbustes taillés au croissant. Aussi, nos Expositions dans lesquelles ils peuvent faire valoir leur talent vous laissent à peu près indifférents ; vos véritables concours, à vous, ce sont les marchés sur lesquels vos produits rivalisent entre eux de volume, de fraîcheur et de saveur ; vos médailles, ce sont les pièces estampillées à l'Hôtel des Monnaies, à l'aide desquelles on acquiert les bonnes choses que vous apportez sur les marchés.

Mais, Messieurs, le temps fait son œuvre, les besoins changent.

les idées se propagent, et ce qui était le progrès hier risque de n'être plus appelé que la routine aujourd'hui. Ce même progrès même cessera d'en être un, si nous n'envisageons pas prudemment l'avenir afin de lui préparer ce qui lui deviendra nécessaire. Si la politique proprement dite nous est interdite — et la Société s'est constamment montrée respectueuse de cet important article de ses statuts — il ne nous est pas défendu de nous occuper d'économie politique; et si nous en faisons un peu nous ne ferions qu'imiter ce que presque tout le monde, consciemment ou non, est un peu forcé de faire aujourd'hui.

Eh bien ! dans ce tourbillon d'activités, d'ambitions, de convoitises dont la société moderne nous offre le tableau, déjà l'observateur peut voir poindre l'avènement d'une force sociale inconnue à nos pères, mais qui sera probablement indispensable à nos enfants pour se conserver ou se faire leur place à ce que le poète appelle « le banquet de la vie »; c'est l'association, la solidarité, grâce à laquelle les forces de chacun, unies dans un but commun, travaillent toutes ensemble au profit de tous, et en cas de nécessité au profit de chacun.

Si vous supposez tous les travailleurs du jardin unis dans une vaste association — ne fût-elle que cantonale — payant une cotisation annuelle moindre que celle que la Société d'horticulture exige de ses membres, un peu plus élevée pourtant que celle dont se contente la Confrérie de Saint Fiacre, il est facile de comprendre que le nombre des adhérents amènerait la constitution d'un capital important, à l'aide duquel pourraient peut être se faire de bonnes choses. Sans doute il faudrait ne plus songer à le dépenser exclusivement en manifestations extérieures, telles que les expositions par exemple, plus propres à satisfaire la gloriole qu'à donner des résultats économiques avantageux. Mais, par contre, il est permis d'entrevoir des résultats pratiques bien plus importants, et que je vous demande la permission de vous exposer le plus succinctement possible.

Dans une civilisation aussi avancée que la nôtre, dans une société déjà ancienne où les intérêts se mêlent et se combattent avec acharnement, ce qui a fait imaginer cette expression si saisissante de « lutte pour la vie », l'individu isolé est exposé à se voir écrasé par la concurrence des autres; mais plusieurs individus réunis par un intérêt commun puisent dans cette association volontaire la force indispensable pour se défendre. Deux faits dominent la vie active, industrielle ou commerciale : acheter et vendre. Un syndicat achète à meilleur compte qu'un particulier; il peut attendre pour vendre et saisir le moment favorable, tandis que le vendeur isolé, sous le coup d'obligations inexorables, livre sa marchandise à

perte. Acheter en gros et au comptant les instruments, les bestiaux, les engrais, les semences, c'est les obtenir presque toujours à meilleur marché et meilleurs. Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est se soustraire aux calculs ingénieux des intermédiaires, qui savent toujours prélever leur bénéfice aux dépens des deux contractants.

Il y a déjà, dans des pays voisins, des associations qui mettent à la disposition de leurs membres le crédit qu'autrement ils seraient obligés de payer très cher à des escompteurs ou à des banquiers. Dans aucune opération commerciale ou industrielle, le crédit n'est aussi nécessaire que dans les travaux de la culture, en raison du long délai qui s'impose entre la semaille et la récolte, et des travaux préparatoires si longs que souvent la terre exige avant de pouvoir lui confier, avec quelque espoir de succès, la semence dont on escompte le produit.

Enfin, Mesdames et Messieurs, nous ne sommes pas tous des exploitants du sol, pourvus d'un capital, petit ou gros, mais à peu près proportionné au genre d'industrie auquel nous nous livrons. Le jardinage a son prolétariat, composé de dévoués et intelligents ouvriers, mais qui à moins de chances très favorables, vivent de leur travail quotidien, sans grande espérance de mettre un jour leur vieillesse à l'abri des privations. C'est à ceux-là surtout que la mutualité profite, avec ce mérite en plus qu'elle laisse intacte la dignité de l'homme, souvent humilié par la charité même la mieux intentionnée.

Et alors, devant un avenir que, même très rapproché, mon âge m'interdira peut-être de connaître, je vois dans l'union de nos deux Associations le germe d'une Société plus vaste et plus utile grâce à laquelle nos successeurs, sinon nous-mêmes, devront une partie au moins des avantages que je me plaisais à énumérer tout à l'heure. Comme l'octogénaire du fabuliste à qui de jeunes étourdis reprochaient de planter à son âge, nous répondrons avec résignation :

Nos arrière-neveux me devront cet ombrage.

Pardonnez-moi d'avoir cru devoir mêler une note sérieuse aux joyeux sentiments qui nous animent tous en ce jour de fête. J'ai l'espoir que la graine de solidarité semée aujourd'hui germera dans vos cœurs; et si, dans quelques années, l'union à laquelle je vous convie commence à donner quelques résultats heureux, vous oublierez facilement l'ennui que je viens de vous causer.

Après ce discours, salué d'applaudissements unanimes, le café, les liqueurs et le champagne amènent une joyeuse détente. Les plus jeunes assistants égaient le dessert par des

chansons accueillies avec enthousiasme, et, vers six heures du soir seulement, l'assemblée se sépare avec la ferme résolution de fêter annuellement désormais le patron de tous les horticulteurs.

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

*La Tétragone et ses qualités.* — La Tétragone étalée ou cornue est une excellente plante potagère qui remplace avantageusement l'épinard pendant l'été. Elle a tellement le goût de l'épinard qu'on peut s'y tromper; en plus, elle a l'avantage que, plus il fait chaud, plus elle produit de nouvelles pousses, ce qui permet de prendre sans interruption les jeunes tiges et les feuilles pendant les plus fortes chaleurs. Il n'en est pas de même pour l'épinard, qui demande beaucoup de soins, et souvent on a bien du mal à avoir une cueillette, car il monte très vite en graine.

La culture de la Tétragone est aussi simple que celle de l'épinard, ne demande aucun soin particulier, et s'accommode de tous les terrains. J'engage vivement les amateurs à cultiver cette plante; ils reconnaîtront bien vite ses qualités, et les maîtresses de maison y trouveront de bonnes ressources.

Les semis se font en place, sur la fin du mois d'avril. Le terrain auquel le semis est destiné doit être profondément labouré et bien fumé à l'avance. On fait des petits trous tous les 60 centimètres, en tous sens, et on les remplit de terreau; on met quatre à cinq graines dans chaque trou, puis on tasse légèrement la terre avec la main, afin de faciliter la germination. Aussitôt que ces touffes sont bien levées, on supprime les plants les plus faibles, pour ne laisser que le plus vigoureux.

A partir de ce moment, il n'y a qu'à donner un bon binage

ou deux pour entretenir le terrain exempt de mauvaises herbes et donner un peu de vigueur à la plante. Cependant, si la température était assez chaude, on pourrait, aussitôt la levée du plant, donner quelques bons arrosages pour activer son développement. Cette plante, étant rampante une fois développée, a vite fait de couvrir entièrement le terrain autour d'elle.

(*Bulletin de la Société d'Horticulture d'Épernay*)

\* \*

*Conservation des Cannas à grandes fleurs.* — Bien des jardiniers se plaignent de ne pouvoir conserver convenablement des Cannas à grandes fleurs pendant l'hiver. Le procédé est bien simple, il consiste à relever les plantes avec une bonne motte de terre, à les mettre les unes contre les autres dans des caisses en les recouvrant d'un peu de terreau ou, encore, dans des pots. Elles doivent être placées dans un endroit éclairé de l'orangerie ou bien dans une serre froide, au-dessous d'une tablette, en les approchant du chemin, de façon qu'elles reçoivent de la lumière. Quelques arrosements pour empêcher qu'elles se dessèchent complètement sont suffisants.

Il faut aussi bien se garder de couper les tiges trop près des rhizomes, il est même nécessaire de leur laisser une longueur de 0,30 à 0,40 centimètres; on ne les enlève qu'après complet dessèchement.

Au printemps, on commence à voir sortir les jeunes pousses, et c'est seulement à cette époque, c'est-à-dire lorsque les plantes se remettent en végétation, qu'on doit les diviser.

(*Journal de la Société centrale d'horticulture du Nord*)

\* \*

*La Rouille du Chrysanthème.* — Le foie de soufre ou pentasulfure de potassium, ou barèges, porte ce dernier nom à cause de son usage dans la cure des maladies de la peau et

à cause de la forte proportion qu'en renferment les célèbres eaux d'un village pyrénéen. Il se présente dans le commerce sous forme de cristaux grisâtres à tranches d'un vert jaune. Si l'on brise ces cristaux, les sections des fragments doivent être d'un jaune vert intense et l'odeur insupportable; ne se le procurer que chez des négociants soigneux et ayant beaucoup de débit. Il n'est actif qu'à l'état frais et se conserve dans des récipients de verre, si possible, hermétiquement bouchés.

Mode d'emploi : 500 grammes pour 400 litres d'eau, Mélanger à chaud après dissolution.

Des vaporisations à l'aide d'une seringue ou d'un vaporisateur quelconque seront faites à partir de mai tous les huit jours.

Avec ces bains de barèges les spores du champignon dit « la rouille » ne pourront germer et tuer nos chers Chrysanthèmes.

Quand les plantes indemnes sont à boutons le champignon n'est plus à craindre. Alors il y a l'*oïdium* : pour celui-ci, il faut se servir de la fleur de soufre.

(*Journal de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France.*)

\*  
\* \*

*Les Coquilles d'œufs contre les Chenilles.* — Il y a quelques années, les journaux annoncèrent que, pour éloigner les chenilles des choux, il suffisait de mettre des coquilles d'œufs dans la plantation. J'avoue que, tout d'abord, ce moyen me parut une plaisanterie. Cependant, comme les chenilles sont difficiles à atteindre et que dans les choux-fleurs elles produisent de vrais désastres, et que, de plus, lorsque la cuisinière manque de soins, elles restent dans le chou, chose peu attrayante, je résolus d'essayer du moyen indiqué. J'installai dans un carré de choux-fleurs géants de Naples, tous les trois mètres, un chapelet de coquilles d'œufs. Le lendemain, par un soleil radieux, j'examinai les

évolutions des papillons. Ils venaient dans cette partie, cherchaient à se reposer, mais bientôt reprenaient leur vol et s'en allaient ailleurs, et mes choux-fleurs furent préservés de la vilaine chenille. Maintenant, quand je fais une plantation de choux, je n'omets pas les coquilles d'œufs, et mes choux s'en trouvent bien. Pour réussir, il ne faut pas attendre que les papillons aient déposé leurs œufs.

Si vous avez un chou infecté de chenilles, cassez des coquilles fraîches et couvrez-en le chou; au bout de quelques jours, les vilaines chenilles ont quitté leur domicile.

Mais, direz-vous, comment les coquilles d'œufs font-elles fuir les papillons et les chenilles? Je n'en sais rien. Je constate simplement le fait sans l'expliquer.

(*Le Saint-Hubert.*)

GÉRALD

\*  
\* \*

*Culture des Choux-fleurs.* — Dans un carré du potager dont la terre est fraîche, légère, très substantielle et humeuse, on établit des planches légèrement creuses, larges de 2 mètres; on trace; dans chaque planche, trois rangs ayant entre eux une distance de 0<sup>m</sup>80, les deux rangs extérieurs se trouvant distants de 0<sup>m</sup>20 des bords qui doivent pouvoir retenir les eaux d'arrosage. On plante les Choux fleurs, sur les lignes, à une distance de 0<sup>m</sup>65. Pour faciliter la reprise des jeunes plants, on leur donne de fréquents bassinages, on les ombre, soit avec des toiles, soit au moyen d'un pot à fleurs renversé, etc., pendant les heures les plus chaudes de la journée. Lorsque les plants commencent à végéter, on supprime l'ombrage.

Lorsqu'on possède un terrain peu propice à la culture des Choux-fleurs, il ne faut pas pour cela se priver de cet excellent légume. On procède à l'installation des planches de la manière que nous venons d'indiquer, mais après avoir creusé chaque rang à une profondeur de 0<sup>m</sup>30 sur une largeur à peu près égale et après avoir rempli ces sillons de fumier très

consommé ou de terreau de fumier. Les Choux-fleurs plantés dans ces conditions donnent de beaux produits.

Au fur et à mesure que les Choux-fleurs se développent, les arrosements doivent être de plus en plus copieux. Lorsque la tête commence à paraître, il ne faut pas craindre de trop arroser ; à ce moment, chaque pied peut recevoir un arrosoir d'eau par jour, soit environ cinq litres.

(*Le Petit Jardin*).

\*  
\*\*

*Contre la Chlorose des arbres fruitiers.* — La potasse et l'acide phosphorique sont les deux engrais les plus indispensables à la vie des plantes et dont le stock disponible, faible en terrain calcaire, peut être insuffisant pour assurer une bonne végétation prolongée pendant des années. La chlorose peut provenir de l'absence de l'un ou de l'autre de ces éléments nutritifs ou de leur absence simultanée.

C'est d'après cette hypothèse que M. Magnien a été conduit à expérimenter l'emploi du phosphate de potasse, injecté en solution à proximité des racines des arbres chlorosés cultivés dans les terrains trop calcaires du domaine de l'Ecole de Grignon.

Des trous, pratiqués à l'aide d'une tige de fer, furent faits en carrés équidistants, à 30 centimètres l'un de l'autre et au nombre de vingt-quatre pour chaque arbre, couvrant une surface équivalente à environ un mètre carré et demi.

C'est dans ces trous de 60 centimètres de profondeur que fut versée la solution au centième de la préparation proposée par M. Magnien et à la dose de 15 litres par arbre, représentant une répartition d'engrais au taux de 1.000 kilogrammes à l'hectare.

La saison de végétation fut choisie de préférence pour l'application du traitement ; les sels solubles pouvaient, dans l'hypothèse, être utilisés de suite par la plante.

Un arbre complètement chlorosé au début du traitement

fut complètement guéri après avoir reçu, en trois applications, à deux années d'intervalle, une dose massive de phosphate de potasse de 3.250 kilogrammes à l'hectare.

D'autres arbres, atteints de chlorose, ont été notablement améliorés. Depuis juillet de l'année 1898, soixante-deux arbres ont été soumis aux mêmes expériences ; vingt-neuf d'entre eux ont diminué leur état chlorotique après avoir subi deux traitements, vingt-sept sont restés ce qu'ils étaient et deux sont morts. Un arbre a donc été guéri radicalement.

M. Magnien ne s'exagère pas l'importance de ce résultat unique, mais, dit-il avec raison, il est permis de fonder de sérieuses espérances sur les traitements des arbres chlorosés, ayant pour base l'injection de solutions nutritives dans le sol à portée des racines des plantes traitées.

(*Journal de la Société nationale d'horticulture de France*).

\*  
\*\*

*Procédés de conservation des Fruits.* — L'année dernière, plusieurs Associations fruitières allemandes se sont livrées, d'un commun accord, à des expériences sur la conservation des fruits. La plus intéressante paraît être celle qu'a organisée le Conseil d'agriculture de la Hesse.

Trois sortes de Pommes, les *Reinettes du Canada*, de *Champagne* et de *fer*, ont été conservées de quatre façons différentes ; 1° entourées de soie, et emballées dans de la poussière de tourbe, en caisse mises en cave ; 2° *item*, sans papier de soie ; 3° comme en premier lieu, mais les caisses enterrées à 50 centimètres de profondeur en cave ; 4° entourées de papier de soie, mises en cave sur treillis, sans emballage.

Les procédés qui ont donné les meilleurs résultats sont le premier et le troisième, c'est-à-dire les Pommes étant entourées de papier de soie, emballées dans de la poussière de tourbe en caisses mises en cave, ces caisses enterrées ou non. La bonne conservation de ces fruits paraît donc due à

la nature de l'emballage, à la difficulté de l'accès de l'air extérieur, et à une certaine uniformité de température.

Relativement à la nature de l'emballage M. Ph.-A. Lippens fait remarquer, dans le *Bulletin d'arboriculture de Gand*, que la poussière de tourbe n'est pas la seule substance qui puisse être employée avec succès. Un arboriculteur belge très connu, M. Burvenich père, fait usage depuis trente ans, avec un plein succès, de « bourre » de Sarrasin (les akènes du *Fagopyrum esculentum*).

Ces enveloppes, vidées par le battage, sont très peu hygrosopiques et ne sont pas sujettes à prendre la moisissure comme les « balles » des autres céréales. Les déchets du Sarrasin sont d'ailleurs d'un usage courant chez les marchands grainiers pour l'emballage des Oignons à fleurs qui, sans cette précaution, pourraient s'échauffer dans les longs trajets. (Revue horticole).

\*  
\*\*

*Contre les Loirs.* — Dans le courant de l'été dernier, un de mes amis me donna la recette suivante pour empêcher les loirs de manger les fruits des espaliers, recette que j'ai employée à l'automne 1899, sur un espalier de 50 mètres de long, planté de Doyennés d'hiver, parmi lesquels se trouvent deux Beurrés-Diel.

J'ai attendu, pour en faire l'essai, que les loirs aient manifesté leur présence par leurs dégâts; en trois nuits, sur un espace de 2 mètres carrés, six Beurrés et un Doyenné avaient été entamés.

Suivant les instructions qui m'avaient été données, j'attachai des touffes de bruyère aux fils de fer, en les distribuant de place en place, à environ un mètre de distance les unes des autres, et en les rapprochant le plus possible des plus beaux fruits.

Depuis ce moment jusqu'à la deuxième quinzaine d'octobre, date de la cueillette, aucun fruit ne fut entamé par les loirs. (*Bulletin de la Société nationale d'Horticulture.*)

## Leçons d'Horticulture.

OCTOBRE 1901

*Multiplication des végétaux (suite). — Eclatage ou division.  
Greffe des boutons à fleur du poirier.*

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <i>Senlis :</i>           | Dimanche 6, à l'issue de la séance.             |
| <i>Barbery :</i>          | Jedi 10, à 11 heures, chez M. Boucher, maire.   |
| <i>Crépy :</i>            | Dimanche 13, à 2 heures, à l'école des garçons. |
| <i>Creil :</i>            | Mercredi 16, à 4 heures, à l'école des garçons. |
| <i>Pont-Ste-Maxence :</i> | Dimanche 20, à 2 heures, à la mairie.           |
| <i>Betz :</i>             | Jedi 24, à 2 heures, à la mairie.               |
| <i>Chantilly :</i>        | Dimanche 27, à 2 heures, salle des réunions.    |
| <i>Nanteuil :</i>         | Jedi 31, à 3 h. 1/2, à l'école des garçons.     |

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

### Pour une Case :

|                      |          |  |                       |    |     |
|----------------------|----------|--|-----------------------|----|-----|
| 1 fois . . . . .     | 2 fr. 50 |  | 6 fois de suite. . .  | 40 | fr. |
| 3 fois de suite. . . | 6 »»     |  | 12 fois de suite. . . | 48 | »»  |

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.